

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 32 / octobre 2008

Entre les murs

**Tout le supérieur
à l'université?**

**À l'aide...
mais laquelle?**

édito

3 Des propositions constructives

des soucis et des hommes

4 Une mobilisation d'envergure!

5 Le gout de l'avenir...

entrez, c'est ouvert!

6 Quand l'école fait son cinéma

7 Naissance interdisciplinaire ■ L'ABC du PMS

l'exposé du moi(s)

8 Entre les murs

mais encore...

10 "Tess" pour tous?

11 Des enquêtes valides?

recto verso

12 Tout le supérieur à l'université?

avis de recherche

14 Le tutorat fait la différence

rétroviseur

16 "Tous les hommes ont une intelligence égale"

écoles du monde

17 Siffler en travaillant

zoom

18 À l'aide... mais laquelle?

de la salle des profs

20 Les places

service compris

21 Le sourire de Bouddha ■ Colloque PMS
Les Pouvoirs organisateurs se forment

entrées livres

22 À livre ouvert ■ L'extrait

23 Espace Nord ■ Un libraire, un livre

hume(o)ur

24 Tous dans le coin! ■ Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Octobre 2008 ■ N° 32 ■ 4^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET
Jean-Pierre DEGIVES
Benoît DE WAELE
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Marthe MAHIEU
Bruno MATHELART
Paule PINPURNIAUX
Guy SELDERSLAGH
Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE (02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Impression

IPM PRINTING Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€

2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n° 191-0513171-07 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie IPM PRINTING - certification SGS-PEFC/COC-0196



Des propositions constructives

Depuis décembre 2006, l'enseignement catholique et les autres fédérations de Pouvoirs organisateurs subventionnés ont marqué leur opposition à l'accord sectoriel conclu de manière bilatérale par le Gouvernement et les organisations syndicales. En mai dernier, l'imminence du vote d'un décret mettant en œuvre cet accord a justifié une campagne de sensibilisation de grande ampleur auprès des parlementaires de la Communauté française. Et le 2 octobre dernier, une importante assemblée des Pouvoirs organisateurs et des directeurs de l'enseignement catholique s'est tenue à Louvain-la-Neuve pour tirer une nouvelle fois le signal d'alarme¹.

Dans la tradition de son attitude de négociation et de proposition, le SeGEC ne s'est pourtant pas contenté de la contestation. Avec les autres Pouvoirs organisateurs subventionnés, il a élaboré sept propositions visant à trouver un compromis acceptable par tous les acteurs. Les voici :

- 1.** adapter le décret du 19 mai 2004 en prévoyant la mise en place d'une négociation tripartite en matière d'accords sectoriels entre autorité publique, organisations syndicales et organes de représentation des Pouvoirs organisateurs;
- 2.** adapter les règles de dérogation en permettant aux PO de déroger aux normes indicatives contenues dans l'avant-projet de décret après avis de l'organe de concertation local, avec droit d'évocation auprès du bureau de conciliation de la commission paritaire compétente;
- 3.** doter de manière pérenne les établissements qui ne possèdent pas de 1^{er} degré de six périodes de coordination pédagogique;
- 4.** supprimer les articles 5, 6, 7, 9 et 10 de l'avant-projet de décret, qui tendent à rendre les avis du Conseil général non contraignants;

5. augmenter de façon significative (en le portant à 6%) le taux de NTPP pouvant être affecté à la coordination pédagogique, en l'associant au mécanisme de dérogation évoqué à la proposition **2**;

6. établir des normes indicatives relatives à la taille des classes à respecter, en moyenne, à 85% (voir proposition **2** pour la procédure de dérogation);

7. traiter de manière symétrique les organisations syndicales et les organisations représentant les PO dans la mise à disposition de moyens justifiés, notamment, par le fonctionnement des commissions zonales et centrales de gestion des emplois.

Comme on le voit, les Pouvoirs organisateurs, en bonne intelligence avec les directeurs, ne sont pas fermés à toute négociation sur la définition de certains cadres précisant les conditions d'utilisation des moyens permettant d'organiser les écoles. Encore faut-il que ces conditions soient réalistes et n'entravent pas la réalisation des projets qui ont toujours fait la richesse de l'enseignement catholique. Encore faut-il également que l'esprit qui préside à leur élaboration soit prioritairement fondé sur une relation de confiance et non sur une suspicion généralisée. La confiance est au cœur de la relation éducative entre le jeune et l'adulte. Il serait heureux qu'elle le soit également dans les relations entre les adultes. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. On en trouvera un compte-rendu à la page suivante.

Des balises, oui.
Des barrières, non!

Une mobilisation d'envergure!

Photo: Stéphane VANOIRBECK



Près de 600 membres de Pouvoirs organisateurs et directeurs dans un auditoire bondé, en ce 2 octobre après-midi.

Qu'est-ce qui pouvait bien justifier pareil rassemblement?

À Louvain-la-Neuve, ce 2 octobre, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) et les associations de directeurs de l'enseignement fondamental et secondaire (Collège des directeurs et FéADi) avaient invité les Pouvoirs organisateurs et les directeurs à une assemblée exceptionnelle qui réunissait également des représentants des Centres PMS et de l'assemblée générale du SeGEC. L'objet de la réunion était de prendre connaissance de l'analyse des effets de l'avant-projet de décret mettant en œuvre certaines mesures de l'accord sectoriel de 2006 (notamment, celles dites de coordination et celles imposant des normes rigides de classes). Chacun se rappellera que cet accord a été conclu entre le gouvernement et les seules organisations syndicales, en l'absence donc des représentants des Pouvoirs organisateurs. Et ce, alors que les mesures envisagées concernent au premier chef les responsables des écoles.

UNE CONTESTATION DOCUMENTÉE

Godedroid CARTUYVELS (FédEFoC) et Jean-Pierre MERVILLE (Collège des directeurs) ont tout d'abord expliqué la solidarité de l'enseignement fondamental, alors qu'il n'est cette fois pas directement concerné. José SOBLET (FESec) et André COBBAERT (FéADi) ont ensuite clairement mis en évidence les problèmes concrets auxquels les établissements secondaires seraient

confrontés si le décret était adopté tel quel. Cinq directeurs ont complété l'analyse par des témoignages illustrant les conséquences néfastes des mesures envisagées pour leur école et les élèves qui les fréquentent.

DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Des propositions alternatives ont également été présentées: d'une part, sur le fond du dossier, mais également sur la nécessité impérative d'instaurer dorénavant une véritable négociation tripartite des accords sectoriels, à l'instar des autres secteurs d'activité. Ces propositions ne sont d'ailleurs pas portées par le seul SeGEC, mais bien par l'ensemble des Pouvoirs organisateurs subventionnés.

UNE INTERPELLATION DU MONDE POLITIQUE

Des parlementaires des quatre partis démocratiques étaient présents pour entendre les orateurs: Anne-Marie CORBISIER, Julie DE GROOTE et Michel DE LAMOTTE (cdH), Yves REINKIN (ECOLO), Marcel NEVEN et Philippe BRACAVAL (MR) et Véronique JAMOULLE (PS). Les analyses et propositions devaient également être présentées au Ministre Christian DUPONT, qui avait initialement accepté l'invitation. L'organisation simultanée d'une assemblée de délégués syndicaux de la CSC-Enseignement l'a dissuadé d'être présent, mais il a convoqué une rencontre le 17 octobre prochain

pour la reprise d'un dialogue plus formel avec l'ensemble des parties intéressées.

PERSPECTIVES

Étienne MICHEL, Directeur général du SeGEC, a conclu la réunion en prenant acte de la volonté du Ministre exprimée dans le courrier qu'il a fait parvenir au SeGEC: "permettre à chaque partie d'exposer ses arguments, d'entendre ceux de l'autre partie et de participer au dialogue que, je veux le croire, nous souhaitons tous". Dans l'hypothèse où le projet de décret n'évoluerait pas favorablement, E. MICHEL a également invité le Parlement, "en tant que législateur compétent pour l'ensemble de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, à garder sa pleine souveraineté pour amender le texte au terme de la délibération parlementaire".

Après le succès de la campagne de sensibilisation de mai et juin derniers, la participation massive à cette assemblée indique à suffisance qu'à tous les niveaux, les responsables de l'enseignement catholique se mobilisent pour défendre son projet spécifique et les conditions de sa mise en œuvre afin d'aboutir à un compromis acceptable par toutes les parties. Gageons que l'engagement et la détermination des uns et des autres finiront par faire entendre des propositions, justes et argumentées, à celles et ceux qui veulent bien les comprendre. ■

Le gout de l'avenir



Photos: Christian AREND

C'était la grande affluence, le 12 septembre dernier, aux FUCaM à Mons, où s'est déroulé le colloque de la FCPL¹ sur le thème "Le gout de l'avenir... rebondir en 8 axes".

Huit axes qui sont prévus dans le décret PMS de 2006, et qui reprennent les différentes missions attribuées à tout Centre PMS en Communauté française.

Comment les Centres PMS libres ont-ils accueilli ce décret? Et que comptent-ils en faire, à l'avenir? Telles sont les questions qui ont émaillé cette journée de réflexion, durant laquelle est notamment intervenu **Guy de VILLERS GRAND-CHAMPS**, professeur émérite de philosophie de l'éducation à l'UCL².

POUR UNE DÉMARCHE INSPIRÉE

Qu'est-ce qui constitue l'âme des pratiques des agents PMS? Qu'est-ce qui les anime? G. de VILLERS fait l'hypothèse que ces intervenants, qui s'attellent à des tâches multiples et diversifiées, doivent bien s'alimenter à une "source vive" qui leur permet de ne pas perdre espoir. La source est en effet à l'origine, elle est au principe des engagements, de

l'action: *"Coupées de cette origine, nos activités cesseront très vite d'être vivantes, animées, inspirées, porteuses de sens"*.

Mais quelle est donc la source des intervenants PMS? Il existe des documents, des textes fondateurs, dont la fonction est d'orienter et d'éclairer leurs pratiques. La Charte de la Fédération des Centres PMS libres³, récemment réactualisée, constitue pour G. de VILLERS une référence majeure, qui énonce le sens et la valeur de l'action des acteurs. Chacun se fait à son tour "auteur" du projet quand il inscrit l'exercice de sa charge dans la fidélité à la Charte. On peut étendre cette proposition au décret du 14 juillet 2006 et à d'autres textes fondateurs.

Pratiquer ces textes en y confrontant les actions pourrait insuffler à celles-ci une vie nouvelle. Mais cela n'élimine pas une posture active et critique, qui peut se déployer selon deux voies: la critique interne et la critique externe. *"Au niveau de la critique interne, explique le professeur, il s'agit de jeter sur un treillis chaque article du décret et de récupérer les pépites. Le treillis comporte trois trous: les finalités, les valeurs et les moyens"*. Les finalités disent le sens du propos. Les valeurs se définissent à partir de ce que nous voulons, de ce que nous désignons comme souhaitable, comme finalités à atteindre. Et la question des moyens conduit naturellement à un aspect de la critique externe, par lequel il faut prendre la mesure de ce qui est réalisable dans les propositions de la Charte ou du décret. *"Si les moyens ne suivent pas, dirons-nous*

"À quoi bon?". Eh bien non, s'exclame G. de VILLERS, *justement pas! Car, si nous avons ouvert notre cœur et notre esprit à l'intelligence du souffle qui habite ces textes, peut-être nous laisserons-nous traverser par l'esprit d'invention pour, avec peu de moyens, réaliser cependant quelque chose qui puisse s'inscrire dans la perspective inspirée par eux"*.

INVENTER L'INTERVENTION

G. de VILLERS plaide ainsi pour la promotion, chez tous les partenaires de la communauté éducative, d'une disposition à l'invention au cœur de toute intervention. Or, cette posture ne va pas de soi dans le milieu scolaire. Exacerbation des logiques d'action préventive, hypertrophie des évaluations diagnostiques et programmation exhaustive des apprentissages constituent aujourd'hui les traits, grossièrement brossés, des options dominantes dans le champ scolaire. *"Faut-il le dire, conclut-il, ces traits, fussent-ils caricaturaux, ne peuvent nous laisser indifférents dès lors que nous soutenons des modes d'intervention qui convoquent explicitement chez l'apprenant la dimension du sujet, de son libre-arbitre et de sa responsabilité"*. ■

BRIGITTE GERARD

1. Fédération des Centres PMS libres. Les Actes du colloque seront adressés aux participants. Pour toute information: 02/256.73.11.
2. À la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
3. Téléchargeable sur www.segec.be/Fcpl/

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



QUAND L'ÉCOLE FAIT SON CINÉMA

Chacun, dans la salle, retient son souffle et fixe l'écran sur lequel, en lieu et place du rugissant lion de la MGM, s'affiche le logo du Collège Saint-Pierre à Uccle. Une nouvelle maison de production aurait-elle vu le jour? C'est à la fois plus simple et plus fou que cela. Nous assistons à la première vision du film entièrement réalisé par le collège. **L'Ambroisie**¹ nous conte l'histoire d'Ariane, jeune professeur de sciences qui vient d'obtenir son premier poste. Découvrant peu à peu les bâtiments de l'avenue Coghén, elle ne tarde



pas à être mystérieusement attirée par certains lieux qui semblent avoir constitué, 20 ans auparavant, les décors d'une tragique histoire d'amour entre deux adolescents. Cette histoire va bientôt la hanter jusqu'à l'obsession...

Réaliser un long métrage de fiction dans une école, avec des comédiens et des techniciens amateurs (élèves et enseignants) et des moyens n'ayant rien de commun - loin s'en faut! - avec les productions hollywoodiennes, voilà bien un pari insensé, à première vue. Comment pareille aventure a-t-elle pu naître? "Nous avons une longue tradition théâtrale dans l'école, explique **Claude VOGLET**, directeur d'une école qui s'enorgueillit de compter Cécile DEFRAÏNCE parmi ses anciens élèves. Mais l'an dernier, nous ne montions pas de pièce et Paul CONVENS, professeur de religion, français et arts d'expression, a proposé de réaliser un film. Auteur de plusieurs courts métrages, il caressait ce rêve depuis longtemps et... j'ai accepté!". Mais, du premier clap au montage final, un fameux pas restait à franchir! "Il est vrai que c'est une aventure hors du commun, et nous avons bien conscience de son caractère exceptionnel, explique **Paul CONVENS**, auteur du scénario et réalisateur du film. Ce projet, monté sans l'aide d'aucun professionnel, a nécessité des centaines d'heures de travail, prises la plupart du temps sur les soirées, les week-ends et les congés, pour gêner le moins possible la vie de l'école". Il s'est dit convaincu qu'une telle expérience pouvait constituer un bel exemple de pédagogie du projet, et qu'elle contribuait à apprendre à lire notre monde.

"Le jeu d'acteur fait partie des expériences qui nourrissent la formation d'un jeune, sans parler de l'indispensable travail d'équipe", explique le professeur. Et ce ne sont pas les jeunes acteurs, dont il faut souligner le talent particulièrement prometteur, qui diront le contraire. Si l'actrice principale (qui signe et interprète deux chansons originales superbes), Tiffany BAWOROWSKI, a quitté le collège depuis 2 ans, sa sœur Sapho, le jeune Arthur LACHARD et la plupart des autres comédiens y sont toujours élèves et parlent de cette aventure, dont ils restent très imprégnés, avec des étoiles plein les yeux. Pour le directeur, réaliser ce film est une façon de montrer aux élèves que l'école peut être un terrain fertile où s'épanouissent de vraies personnalités, et que beaucoup de choses sont possibles quand on y croit. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Le film a fait l'objet de plusieurs projections, principalement pour les élèves du collège et leurs proches. Intéressés? www.cspu.be/ambroisie - contact: convensp@cspu.be



Photos: Philippe RONSMANS

un projet à faire connaître?

redaction@entrees-libres.be

NAISSANCE INTERDISCIPLINAIRE

Parler de tout ce qui tourne autour de la naissance d'un enfant, quoi de plus normal en 7^e année puériculture? Mais ce qui est plus inhabituel, c'est de suspendre les cours pendant 15 jours pour une organisation en module interdisciplinaire. Au Centre scolaire Don Bosco de Quiévrain, les enseignants de l'option (puériculture, déontologie, nutrition-diététique et psychologie) ainsi que les professeurs de français, sciences humaines et informatique se concertent pour mettre en place une série d'activités en lien avec le thème de la néo-natalité.

"Pendant cette période, les élèves vont être particulièrement occupées, explique **Sylvie BOSSU**, professeur de nutrition-diététique, citant en vrac: la visite d'une maternité et d'une maison de la naissance avec comparaison de leurs spécificités; la visite d'une exposition sur la maternité dans l'antiquité; une table ronde autour de l'allaitement maternel (les élèves préparent un dossier sur ses avantages et ses inconvénients et confrontent leur point de vue à celui de professionnels de la santé et de mamans); une conférence sur les aspects législatifs (droits et devoirs de la femme enceinte et qui allaite); la rédaction d'un article au départ d'une question en rapport avec la naissance; la réalisation d'un support visuel sur le thème du bain et des petits soins des bébés, utilisé pour des démonstrations dans une maison maternelle; la vision du film «4 mois, 3 semaines et 2 jours»



Photo: Don Bosco Quiévrain

(débat et compte-rendu); la réalisation d'un journal intime de grossesse, sur base d'un cas fictif permettant de se mettre dans la peau d'une jeune maman ou de la puéricultrice qui l'accompagne, etc."

À la fin de cette période, les élèves remettent un document, dont la présentation devra être particulièrement soignée, et reprenant l'ensemble de ce qu'elles ont vécu. Début décembre, elles seront évaluées de manière certificative, mais là encore, la formule choisie est inhabituelle. "Les quatre enseignants de l'option sont présents et toutes les élèves sont autour de la table, répondant aux questions sur base d'une mise en situation d'un cas parti-

culier qu'elles examinent dans tous ses aspects. Elles écoutent attentivement ce que les autres disent et elles complètent au besoin. Les professeurs déterminent si les compétences sont acquises ou non et décernent une note globale autour du thème de la naissance. Cette façon de travailler demande beaucoup d'investissement et d'organisation, mais elle est aussi particulièrement enrichissante, tant pour les élèves que pour les enseignants. Nous avons d'ailleurs décidé de réitérer l'expérience en fin d'année scolaire, pendant une semaine, autour de la thématique des enfants à besoins spécifiques (malades, handicapés, etc.)", conclut l'enseignante. ■ MNL

L'ABC DU PMS

Qu'est-ce qu'un Centre PMS? À quoi ça sert? Quand et pourquoi y aller? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les agents PMS sont amenés à répondre en début d'année scolaire dans les classes. Pour rendre l'approche plus dynamique et pratique, **Geneviève BASTIN**, psychologue au Centre PMS de Namur II, a décidé de donner la parole aux élèves de 1^{re} secondaire et de partir des représentations qu'ils se font du PMS. "Une courte présentation les renseigne sur les objectifs poursuivis par le Centre, le rôle des différents intervenants, les modalités de fonctionnement, le secret professionnel, etc.", explique la psychologue. Après quoi, nous travaillons en sous-groupes. L'assistante sociale, l'infirmière, la coordonnatrice pédagogique et moi-même prenons en charge 5 à 6 élèves, auxquels nous posons trois questions. La première porte sur la connaissance que chacun a du PMS. L'animatrice rectifie, au besoin, car il y a parfois des confusions avec le travail de la logopède ou celui du service de Promotion de la Santé à l'École. Nous interrogeons ensuite les élèves sur ce qu'ils ont l'habitude de faire quand ils ont un souci, puis nous leur demandons en quoi l'écoute d'un professionnel est différente de celle d'un proche. La discussion est très ouverte et un rapporteur, en accord avec les membres de son groupe, explique aux autres élèves ce dont il a été question".

S'ensuit alors un débat, axé non sur le contenu de ce qui a été évoqué, mais bien sur le type d'aide possible. Beaucoup ont déjà une expérience (personnelle ou via quelqu'un de leur entourage) de ce que peut apporter le fait de se confier à un professionnel: "Mon copain me console extérieurement, et le PMS intérieurement", explique une élève. "Le psy a l'habitude, il ne s'énerve pas comme ma mère!", constate un autre. Ils ont peu d'"attentes magiques", et ils comprennent que l'objectif du PMS est de les aider à prendre du recul par rapport à une situation problématique, et qu'il n'a pas le pouvoir de tout arranger. "Certaines choses ne changent pas, mais ça fait du bien d'en parler!", résume une élève. "Moi je préfère taper sur un punching-ball!", s'exclame un autre.

"Chacun a l'occasion de s'exprimer librement. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Cette façon de faire permet d'avoir un large éventail de situations concrètes où l'aide du PMS peut être précieuse", souligne G. BASTIN, qui insiste sur l'indispensable travail d'équipe, que ce soit avec les autres agents PMS, la coordonnatrice pédagogique ou, d'une manière générale, les éducateurs, qui sont en première ligne pour identifier les problèmes et, surtout dans les petites classes, encourager les élèves à consulter le PMS. ■ MNL



Entre les murs

Palme d'Or à Cannes, le film de Laurent CANTET est arrivé sur les écrans en cette fin septembre.

Une occasion de plus de parler de l'École...

C'est l'histoire d'un enseignant de langue maternelle, François MARIN, aux prises avec ses élèves. C'est l'histoire d'une classe de 3^e année secondaire d'un collège parisien. C'est l'histoire de Souleymane qui, à la suite d'un comportement agressif, se fait renvoyer de l'école. C'est l'histoire d'une année scolaire, de la rentrée aux vacances. C'est l'histoire des relations entre un adulte et des adolescents, alternant connivence et opposition. C'est l'histoire de l'École vue à travers un enseignant singulier, une classe particulière, un collège unique. C'est l'histoire de l'adaptation au cinéma d'un roman écrit sous la forme d'une chronique. C'est l'histoire d'un film de fiction qui a parfois des airs de documentaire.

C'est un peu tout cela. Mais c'est surtout et avant tout, comme pour toute œuvre littéraire ou cinématographique, ce que le lecteur ou le spectateur en perçoit, en ressent et en pense. Pour susciter le débat, **entrées libres** a sélectionné des extraits d'interviews du réalisateur **Laurent CANTET** et de l'acteur principal (et auteur du livre adapté à l'écran) **François BEGAUDEAU**, ainsi que diverses réactions.

POUR DÉBATTRE...

"Je m'étonne toujours qu'on s'étonne que l'école fabrique de l'échec. Elle fabrique de l'échec par essence, pas par erreur. Elle a été inventée pour trier, dégager une élite. Pour cela, on donne des notes. Or, le principe même de la note suppose qu'il y en ait des bonnes et des mauvaises. Si tout le monde a 20, le 20 ne vaut rien. Il faut donc des gens qui ont 6.

(...) Alors, soit on continue et on arrête de chialer devant les exclusions, soit on révolutionne le système et on abolit les notes. Moi, je suis pour. Les notes pourrissent tout. C'est comme un pique-nique sous la pluie. La pluie, c'est les notes. Vous aurez beau monter une tente, mettre un ciré, le pique-nique, il est foutu".

François BEGAUDEAU, *La Libre Culture*, 1^{er} octobre 2008.

"La première étape de la transmission, c'est peut-être la séduction. On ne peut apprendre quelque chose à un gamin, si celui-ci n'a pas envie d'écouter. Et le film a été construit là-dessus. D'un côté, François BEGAUDEAU passe une sorte de contrat égalitaire

avec ses élèves. Il n'est pas le maître omniscient. Il incarne plutôt quelqu'un qui veut former les esprits à travers la communication. Il doit cependant admettre que le système impose un retour de l'autorité.

(...) Pourquoi une fiction plutôt qu'un documentaire? Parce que les personnages de fiction sont plus sincères. Quand on est face à la caméra d'un documentariste, c'est soi-même qu'on essaie de défendre, on est à nu devant la caméra et on biaise un peu. Là, les acteurs sont protégés par leur personnage, par la fiction, même s'ils mettent énormément d'eux-mêmes. Et cela génère plus de sincérité".

Laurent CANTET, *La Libre Culture*, 1^{er} octobre 2008.

"Il y a une incarnation de l'école d'aujourd'hui, mais on n'a jamais cherché l'exemplarité. Ce qui est montré, c'est ce qui peut se passer entre François et une classe, une classe constituée aléatoirement. Je n'ai pas cherché à créer un «panel» lors des ateliers de préparation. Et de toute manière, il se trouve que l'école comprend des archétypes, créés par elle: la forte tête, l'élève effacé, celui qui fait rire tout le monde".

Laurent CANTET, www.VousNousIls.fr

Des profs qui vous ont marqué? Pas beaucoup, ou alors d'un point de vue humain. J'avais un prof de philosophie en terminale que j'aimais vraiment humainement, mais je ne l'ai pas assez écouté, je m'en veux beaucoup.

Étiez-vous intrigué par la salle des profs? Oui, quand on est élève, c'est un lieu un peu mythologique. Mais moi, je suis fils d'enseignant, donc les profs n'ont jamais été un grand mystère, opaque, lointain. Je les avais à la maison et c'est pour cela que j'avais un contact très familier avec eux. Pour moi, c'étaient des gens qui faisaient leurs courses, qui se mettaient en maillot de bain en été, etc.

Les félicitations? Pas absolument pour. Je ne suis jamais trop pour ce qui distribue des bons et mauvais points. En même temps, cela crée aussi du plaisir et de la gratification pour l'élève. Ce n'est pas ce qu'il y a de pire à l'école.

Les devoirs à la maison? Contre. Les devoirs à la maison remettent de l'inégalité. Tout doit se passer dans la classe. C'est là qu'on remet un semblant d'égalité.

www.evene.fr



"Être prof, c'est s'impliquer totalement, ne pas seulement avoir un savoir mais aimer également le dialogue. Si François est un bon prof, c'est parce qu'il adore la discussion. Les professeurs sont des comédiens, ils ont l'habitude d'improviser. (...) La force des profs est de savoir que dans l'instant qui suit, tout peut basculer. C'est ce qui fait l'intérêt dramatique de ce lieu: on est face à une marmite en ébullition qui peut exploser à tout moment. Ce que j'ai voulu filmer, c'est cette façon de reporter le moment de l'explosion et comment de cette ébullition peuvent naître de belles choses".

Laurent CANTET, www.evene.fr

"(...) il faut, évidemment, souligner la finesse de l'analyse du personnage principal, François MARIN: fragile et sûr de lui à la fois, affectant un certain détachement et, pourtant, surinvesti

dans son métier, cultivant une posture généreuse, mais incapable d'en dérouler les conséquences, cherchant à maîtriser les situations, mais sans pouvoir les structurer, acculé à un face-à-face qui devient vite un corps à corps.

(...) l'École est niée dès qu'on tente de fonder la confiance sur la seule relation affective, sans «contrat intellectuel», sans engagement réciproque sur des enjeux cognitifs qui permettent de s'exhausser au-dessus du seul présent pulsionnel.

(...) il faut absolument refuser que ce film soit interprété par les uns comme un acte de foi dans une pédagogie compassionnelle qui se suffirait à elle-même et, par les autres, comme la dénonciation implicite d'une démission éducative orchestrée par quelques pédagogues irresponsables".

Philippe MEIRIEU, www.meirieu.com

"Medium essentiel de l'apprentissage, mais aussi vecteur des conflits entre les personnages, le langage est également un objet d'étude et de réflexion (...). Les personnages (professeur et élèves) y entretiennent ainsi un double rapport au langage: un rapport immédiat d'utilité (le professeur pour éduquer et instruire les élèves, les élèves pour contester les contraintes qui pèsent sur eux et affirmer leur individualité), mais aussi un rapport réflexif (que veut dire tel mot, à quel registre appartient-il, quand et comment l'utiliser).

Ce rapport souvent jubilatoire à la langue ne doit pas masquer son angoissant envers: à la profusion verbale et à l'inventivité lexicale (trait caractéristique de la parole populaire: le verlan aujourd'hui retrouve parfois l'argot d'hier) répondent la stéréotypie de l'expression, les lacunes de vocabulaire, l'inexactitude de l'expression. Or, l'absence de maîtrise du langage est l'antichambre de la relégation sociale".

Dossier pédagogique proposé par www.zerodeconduite.net

"Inversion des places générationnelles, recherche de relations privilégiées avec certains élèves, partage d'informations ayant trait à la vie privée... Le film fait l'éclatante démonstration de l'échec des relations de professeurs «copain», dont les élèves ne sont pas dupes. François n'est ni véritablement reconnu comme professeur transmetteur de savoirs, ni apprécié comme adulte/éducateur situé à sa place, distincte de celle des jeunes".

Bruno ROBBES, *La lettre du Crap*, septembre 2008.

"(...) le film révèle les invariants de la confrontation élève-enseignant, quelle que soit l'époque, quel que soit le milieu social: rechercher les limites du professeur, souligner ses contradictions, lui demander de justifier l'utilité du savoir, marquer en permanence le hiatus entre ce qui est enseigné et ce que l'élève affirme être le réel.

(...) Tout cela dit la violence intrinsèque à la nécessité d'apprendre et à l'obligation d'instruire. La difficulté du métier de professeur tient à ce choc perpétuel entre l'ignorance qui veut s'ignorer et le savoir toujours perçu comme venant d'ailleurs. Très violent, ici, le choc, entre ces murs, très! L'art d'enseigner consiste sans doute à transformer cette violence en désir".

Daniel PENNAC, *Le Vif*, 3 octobre 2008.

BRIGITTE GERARD
ET FRANÇOIS TEFNIN

VOIR AUSSI...

■ Les dossiers pédagogiques "Entre les murs" sur www.zerodeconduite.net > **le site pédagogique** et sur www.grignoux.be ainsi que le site www.hautetcourt.com (producteur du film).

■ Sur le site www.entrees-libres.be, découvrez les avis sur le film de plusieurs personnalités du monde de l'enseignement et donnez le vôtre!

■ Le livre de **François BEGAUDEAU**, *Entre les murs*, Gallimard, 2006 - Folio n°4523.



L'école aux quotidiens



La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

La Capitale

16/09/2008

"TESS" POUR TOUS?

Si les élèves du fondamental devront, dès juin 2009, passer une évaluation externe commune à la fin de la 6^e primaire, il pourrait en être bientôt de même pour les élèves du secondaire en fin de rhéto. **Christian DUPONT**, Ministre de l'enseignement obligatoire, lance en effet l'idée d'un "Tess", Test d'Enseignement secondaire supérieur, unique et commun à toutes les écoles secondaires de la Communauté française. Pour le Ministre, le "Tess", qui serait certificatif, devrait, d'une part, aider les enseignants à situer leur classe dans l'ensemble des autres classes de 6^e secondaire et, d'autre part, donner à l'enseignement supérieur une image claire de ce qu'est le secondaire, en tout cas, de ce qui est évalué ou évaluable en fin de 6^e.

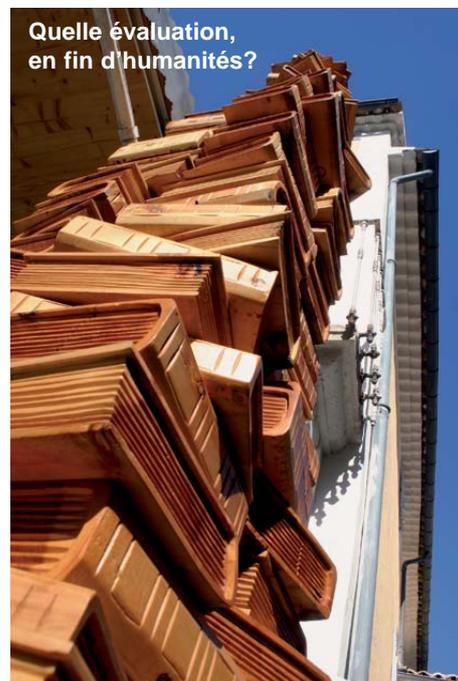
Christian DUPONT souhaiterait une période de test de 2 ans, pendant laquelle les écoles pourraient choisir cet examen unique à la place de leurs épreuves. Ensuite, si le test est concluant, le "Tess" deviendrait obligatoire. Mais pour l'heure, le Ministre attend l'avis de la Commission de Pilotage à ce sujet, qui devrait arriver d'ici le 31 décembre prochain. BG

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Étienne MICHEL**, Directeur général du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC):

"Jusqu'à présent, nous n'avons pas émis d'opinion engageant le SeGEC sur ce sujet, les détails de ce projet et l'horizon temporel envisagé pour sa concrétisation n'étant pas connus. Il nous semble, toutefois, qu'à l'échéance de la prochaine législature, cette idée mérite d'être considérée dans le cadre plus large d'une évolution nécessaire des modalités de l'intervention publique dans l'enseignement. Le Ministre souhaite se donner les moyens de standardiser le contrôle des connaissances et, par ailleurs, d'aider les enseignants à situer le niveau de leur classe dans l'ensemble des autres classes du secondaire. Nous ne sommes pas opposés à ce projet, pour la raison principale qu'il peut inciter les établissements et les équipes pédagogiques à entrer dans un processus d'autoévaluation de leur propre action et être le moteur d'une démarche collective pour une amélioration de la qualité du service d'éducation.

Il nous paraît toutefois indispensable que les autorités publiques fassent à l'avenir davantage la clarté sur leur propre rôle: elles ne peuvent pas inciter les acteurs à prendre leurs responsabilités dans une forme de pilotage par les résultats et, simultanément, codifier toujours davantage les procédures à mettre en œuvre pour atteindre ces résultats. Il n'y a, en effet, pas d'exercice possible de la responsabilité en-dehors de la



Quelle évaluation, en fin d'humanité?

reconnaissance d'une marge d'autonomie de décision et d'organisation. Nous plaidons donc clairement pour que les autorités prennent, demain, davantage conscience des effets négatifs d'une approche volontiers bureaucratique des problèmes de l'enseignement. Celle-ci est trop souvent l'expression d'une méfiance à l'égard des acteurs et un déni de leur aptitude à exercer leur responsabilité. Nous encourageons au contraire les autorités à miser, demain, sur le cercle vertueux de la confiance où se conjuguent l'autonomie et la responsabilité". ■

02/09/2008

DES ENQUÊTES VALIDES?

Six à dix élèves par classe auraient des problèmes d'écriture, selon une étude commanditée par le fabricant de matériel scolaire *Pelikan*. Cette enquête, menée sur une période de 6 mois, a permis d'interroger parents, instituteurs ou thérapeutes et de collecter des informations concernant près de 40 000 enfants du pays. C'est une première du genre. Une autre étude, menée auprès de 2000 enseignants belges par les *Éditions Plantyn* (spécialisées dans les ouvrages pédago-

"En ce qui concerne la validité de ce type d'enquête, deux éléments me paraissent essentiels: l'échantillonnage et le questionnaire. Il faut être au clair sur une série d'aspects: de qui souhaite-t-on être les représentants? Comment échantillonne-t-on? Quelles questions ont été posées? Quelles ont été les modalités de récolte? Quel est le taux de réponse? Certaines couches de la population sont peut-être plus susceptibles de répondre que d'autres. Il faut s'assurer que les milieux populaires sont représentés. Par ailleurs, dans les questions posées, chaque mot peut avoir son importance.

On doit pouvoir maîtriser les mots utilisés. Par exemple, que veut dire «lire»?

la marque de faire cela dans les règles. La question de ceux qui ont mené l'enquête a également son importance. Quels enquêteurs? Étaient-ils formés? Étaient-ils indépendants intellectuellement? Est-ce que cela s'est fait en interne, ou via un bureau d'études? Tout cela devrait être systématiquement précisé dans les articles de presse. C'est une exigence sociale que nous pouvons formuler!"

■ Annick OLIVO, Marketing manager chez *Pelikan Benelux*:

"Nous avons, dans un premier temps, organisé une table ronde consacrée à la motricité et à l'apprentissage de l'écriture sur le site japprendsaecrire.be, avec des instituteurs maternels et primaires, des coordinateurs de soins, des thérapeutes et des parents. Nous avons alors recueilli beaucoup de réactions, et constaté qu'il y avait de plus en plus de problèmes d'écriture chez les enfants. Vu l'intérêt suscité par le sujet, nous avons ensuite élaboré un questionnaire pour recueillir des informations sur l'expérience d'enseignants, de parents et de spécialistes. Les personnes, qui répondaient via le site Internet, devaient nous préciser le nombre d'enfants dont ils s'occupaient, ce qui nous a permis d'arriver au chiffre de quasi 40.000 enfants concernés par ces résultats, sans tenir compte de ceux qui se trouvent déjà en thérapie. Les données sont restées anonymes; il n'y a donc pas de classification par âge, région ou autre..."

Le questionnaire a été établi à l'aide d'un spécialiste en psychomotricité et de divers thérapeutes ou enseignants. Nous souhaitons, en effet, réaliser un dossier le plus objectif possible. On ne s'attendait pas à avoir autant de réactions! Bien sûr, il s'agit pour nous d'un argument pour signaler que les enfants ont besoin d'un soutien pour l'apprentissage de la lecture. C'est évidemment un sujet qui nous intéresse, et cette enquête représente un investissement de notre part. Nous pouvons dès lors nous baser sur les résultats pour rappeler qu'il est important d'utiliser des instruments pédagogiques de qualité, mais nos concurrents peuvent aussi s'en servir!" ■

Fiables, les études commandées par des marques?



giques pour les enseignants et le matériel éducatif pour les élèves), avait pour objectif de trouver ce qui rassemble et ce qui différencie l'école selon qu'elle soit du nord ou du sud du pays. Les résultats montrent notamment que 45% des francophones sont satisfaits de la qualité de l'enseignement, alors qu'ils sont 85% dans ce cas en Flandre.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Luc ALBARELLO**, professeur au Département des sciences politiques et sociales de l'UCL:

Une ou deux fois par semaine? L'entièreté d'un magazine? Une rubrique?

On peut tout interroger, mais seulement si cela se passe dans des conditions déontologiques et scientifiques correctes. Et, a fortiori, si c'est une marque qui commande l'enquête. Bien sûr, s'il s'agit d'une analyse de lectorat, c'est légitime. Mais quand on est juge et partie, il faut être très rigoureux sur les procédures. Ce qui est préjudiciable, c'est le flou. Pour l'éviter, les éléments méthodologiques doivent être clairs. C'est d'ailleurs également l'intérêt de

BRIGITTE GERARD

Tout le supérieur à l'université?



Entre universités et Hautes Écoles, les rapprochements s'amplifient, les déclarations se multiplient. Ci-dessous, celles du recteur de l'UCL et des responsables de l'enseignement supérieur non universitaire catholique.

Photos: François TEFNIN



Bernard COULIE

À l'occasion de la rentrée académique du 15 septembre dernier, **Bernard COULIE**, recteur de l'UCL, s'est attardé sur les différents changements à l'œuvre dans l'enseignement supérieur en Communauté française, ainsi que sur leurs conséquences. "Dans un premier

temps, a-t-il rappelé, le décret Bologne a invité les neuf institutions universitaires à se regrouper en «académies», chacune comprenant au moins une des trois universités complètes". Trois académies ont ainsi vu le jour autour de l'ULg, l'ULB, et l'UCL. Comme l'explique B. COULIE, "La volonté du législateur était d'inciter les universités à mieux collaborer entre elles et, si possible, à accéder à un niveau d'intégration plus élevé, c'est-à-dire à fusionner". Et il insiste sur l'importance d'établir des rapprochements en fonction de l'idéologie plutôt que sur la seule base géographique: "La Belgique est une société qui se caractérise par un enchevêtrement de plusieurs clivages (linguistique ou communautaire, politique, philosophique, et géographique) qui lui confèrent sa complexité et sa richesse. Il serait illusoire de croire ou de vouloir que notre société se réduise à une seule de ces dimensions au détriment de toutes les autres".

ENSEMBLE COHÉRENT

Dans ce contexte, le recteur de l'UCL n'oublie pas l'enseignement supérieur hors université. Pour lui,



Michel TORDOIR et André COUDYZER

Michel TORDOIR, Secrétaire général de la FedESuC¹ et André COUDYZER, son successeur, ont réagi d'une même voix au discours de Bernard COULIE. Ils constatent avec satisfaction qu'il serait envisageable de préserver l'identité du type long même si celui-ci entre à l'université. "Il semble, en effet, que la logique d'intégration du recteur de l'UCL ne signifie pas uniformisation ou standardisation de toutes les formations. En déclarant que celles-ci garderaient leurs spécificités, B. COULIE s'est voulu rassurant à l'égard des responsables de l'enseignement supérieur de type long. Nous sommes donc prêts à le suivre quand il parle d'ensemble cohérent, à condition de parvenir à un système intégré qui prévoie les modalités permettant d'insérer toutes les composantes dans le même ensemble".

M. TORDOIR rappelle aussi le positionnement plus global des représentants de l'enseignement supérieur catholique, qui sont favorables à une évolution des structures de l'enseignement supérieur en Communauté française et à la mise en place de

"Certaines institutions ou certains programmes demandent leur intégration dans l'université depuis de nombreuses années. L'enseignement supérieur doit se présenter comme un ensemble cohérent, organisé de manière concertée par tous les acteurs, et constitué de formations complémentaires entre elles, chacune répondant à des attentes spécifiques des différents publics". De son côté, l'UCL avait déjà lancé, en mars 2006, le Pôle Louvain, qui rassemble autour d'elle les institutions d'enseignement supérieur hors université avec lesquelles elle a des collaborations. Dès mars 2008, le Pôle Louvain s'est ouvert aux autres membres de l'Académie Louvain et à leurs partenaires non-universitaires. Il s'agit du plus important ensemble d'enseignement supérieur en Communauté française, qui constitue une plateforme d'échanges d'expériences et de mises en commun de ressources.

TYPE LONG

Cependant, si B. COULIE plaide en faveur de rapprochements de l'ensemble de l'enseignement supérieur, il distingue les situations respectives du type long et du type court.

"L'enseignement supérieur hors université de type long est appelé à intégrer les universités, explique le recteur. Ce mouvement est d'ailleurs déjà en cours. Dès 2004, un décret autorisait l'intégration de la Haute École HEC-Liège à l'ULg. En 2007, un nouveau décret intégrait l'École d'interprètes internationaux de la Haute École de la Communauté française du Hainaut dans l'UMH. Ce décret ouvrait aussi la voie à de nouveaux rapprochements, soit par co-diplômation, soit par intégration. Malheureusement, le texte a apporté une discrimination dans la manière dont les Hautes Écoles et les universités pourraient dorénavant collaborer, en accordant une priorité au critère géographique, ce qui interdit aux catégories de l'enseignement supérieur de s'allier au partenaire de leur choix".

B. COULIE précise bien que l'intégration d'un type long dans l'université ne signifie pas pour autant la perte de la spécificité de ce programme. Au sein de l'université, les anciennes formations de type long ne perdront ni leurs particularités, ni leur visibilité; leur intégration entraînera simplement une évolution des Facultés qui les accueilleront.

TYPE COURT

Le type court, quant à lui, doit répondre à des objectifs professionnels précis et à des besoins différents de la part des jeunes et de la société. Ses programmes sont davantage orientés vers la formation pratique. Ils remplissent un rôle fondamental, qui doit être mieux valorisé et défendu. "Il serait regrettable pour la cohérence de l'offre de formation en Communauté française de ne pas se soucier de l'avenir du type court dans le futur paysage de l'enseignement supérieur", estime B. COULIE. Il évoque alors la possibilité d'assimiler le type court à des instituts universitaires de formation. "Gardant une large autonomie, précise-t-il, les formations de type court feraient ainsi partie d'un ensemble plus vaste, lequel serait alors en mesure de décliner ses activités depuis la formation professionnelle jusqu'à la formation avancée et à la recherche".

Et B. COULIE de conclure: "Le paysage de l'enseignement supérieur en Communauté française s'annonce comme un ensemble de quelques grands pôles d'enseignement et de recherche, autour des universités complètes".

collaborations plus étroites. Mais, comme le soulignait également B. COULIE, cette évolution doit pouvoir s'effectuer aussi bien selon un axe idéologique que selon un axe géographique. "C'est aux acteurs, insiste M. TORDOIR, de pouvoir se positionner selon le contexte dans lequel ils se situent".

APPROCHE GLOBALE

A. COUDYZER et M. TORDOIR marquent cependant leur désapprobation quant à la manière dont B. COULIE établit une distinction nette entre le type long et le type court: "Il faut associer au mieux le type long et le type court dans un traitement globalisé. En effet, une bonne partie des institutions d'enseignement supérieur hors université organisent les deux types de formation. Il est donc malheureux de disséquer ainsi les choses. Le texte de B. COULIE nous gêne car il confirme, dans sa structure, le mouvement de découpage qui s'est amorcé. Pour nous, l'évolution des deux types d'enseignement doit au minimum être concomitante; il faut englober et prendre en considération l'ensemble de l'enseignement supérieur. Si cette distinction nous dérange, il n'en est pas de même de l'hypothèse avancée à propos du type court, à savoir la possibilité de mettre en place des instituts universitaires de formation, comme il en existe en France. Ce sont là des «satellites» qui gravitent autour des universités. Et si des satellites ne peuvent pas fonctionner seuls, ils ont aussi leur propre autonomie".

IMBRICATION

A. COUDYZER insiste sur le fait que, dans certaines institutions d'enseignement supérieur hors université, le type long et le type court sont très imbriqués. Pour lui, "Soit on intègre l'ensemble, soit on laisse tout en-dehors. Le processus législatif ne doit pas traiter uniquement des morceaux de formation. Notre crainte est que cela se poursuive dans ce sens. Les deux décrets dont parle B. COULIE n'affectent peut-être pas cette imbrication, car ils concernent des situations qui relèvent exclusivement du type long (architecture, traduction-interprétation...), mais d'autres cas à venir sont plus compliqués. Les deux types de formations sont et doivent pouvoir rester associés l'un à l'autre".

ACADÉMIES OUVERTES

Quant à l'avenir, M. TORDOIR l'imagine dans le cadre de l'Université qui serait redéfinie comme un ensemble de formations de type long et de type court.

Pour A. COUDYZER, il s'agirait là du nouveau visage de l'Académie, qui présenterait l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur mais tout en gardant, à l'intérieur de ses structures, une marge de manœuvre et une autonomie pour les institutions constitutives. "Il y aurait alors trois pôles d'enseignement supérieur intégré (autour de l'UCL, l'ULB et l'ULg), comprenant du type long et du type court. Mais cela doit se concrétiser selon des modalités adaptées à chaque filière et qui restent à définir". ■

BRIGITTE GERARD

1. Fédération de l'enseignement supérieur catholique

Malgré toutes les initiatives de démocratisation de l'enseignement, les jeunes d'origine étrangère et/ou issus de milieux économiques défavorisés réussissent moins bien à l'école que leurs condisciples belges.

Une fatalité?

Cette fracture est perceptible tant dans l'enseignement francophone qu'en Flandre. Pour parer aux difficultés et donner aux élèves allochtones et/ou moins favorisés les mêmes chances de réussite qu'aux autochtones, le tutorat semble être la solution idéale.

Actuellement, 24 organisations néerlandophones s'investissent dans l'encadrement de ces jeunes¹.

QUI POUR QUI?

Qui dit tutorat, dit tuteur. Dans la quasi-totalité des projets, ce sont des étudiants qui endossent ce rôle. Lesdits tuteurs doivent évidemment répondre à certains critères: être au moins en 2^e année de baccalauréat, avoir certaines aptitudes pédagogiques et/ou avoir suivi une formation particulière. Les élèves qui bénéficient de cet encadrement sont le plus souvent des jeunes du 1^{er} cycle du secondaire ou du primaire, mais ils sont parfois plus jeunes encore. En effet, dans certaines écoles, les enfants de 3^e maternelle sont déjà suivis assidument par leur tuteur. Les sessions de tutorat se font sous forme de groupes restreints, pour s'assurer que l'encadrement soit le plus adapté possible aux besoins des enfants. Pour les tout-petits, un soutien au cas par cas est préconisé.

APPRENDRE À PÊCHER

Mettant en pratique l'adage bien connu *"Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours"*, le travail du tuteur ne se réduit pas à veiller à ce que ses élèves fassent leurs devoirs et révisent



© N. d'YDEWALLE

Le tutorat fait
la différence

leurs leçons. Il a la délicate tâche d'apprendre à apprendre, de comprendre les doutes, de remettre en confiance, d'abolir des obstacles ou, du moins, de les rendre franchissables. En effet, la plupart du temps, les jeunes dont il s'occupe sont en décrochage scolaire non pas parce qu'ils ne sont pas intelligents, mais parce qu'ils ont appris à se méfier du système scolaire, parce qu'ils se sentent incompris, parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne peuvent pas réussir. À la maison, ils pratiquent une autre langue, vivent selon une autre culture. La barrière de la langue semble être une cause déterminante du décrochage scolaire.

Lorsqu'on comprend mal la langue, on comprend mal le cours. Lorsqu'on parle mal la langue, on s'exprime mal au cours. C'est pourquoi, les tuteurs mettent d'abord l'accent sur la maîtrise du néerlandais par la pratique. Ils instaurent un dialogue de confiance avec leurs élèves, qui leur permet d'exercer la compétence orale et d'en apprendre un peu plus sur leur vie, leur vision de l'école. Le tuteur peut ainsi mieux comprendre pourquoi ses élèves sont en décrochage et les amener à avoir une attitude moins hostile vis-à-vis de l'école.

DES PARENTS CATALYSEURS

La compréhension et l'aide des parents est indispensable dans le processus de tutorat. Il faut d'abord qu'eux aussi reprennent confiance dans le système scolaire et comprennent l'importance de la réussite à l'école. Ainsi, ils pourront soutenir leur enfant dans sa scolarité en lui assurant, notamment, une atmosphère d'étude appropriée à la maison. Il est aussi souhaitable que le tuteur ait un contact régulier avec eux. Il pourra ainsi leur donner des conseils sur la manière d'encadrer l'enfant et les mettre au courant des progrès réalisés et des enjeux qu'il faut encore rencontrer.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

L'école est également un acteur du tutorat à part entière. C'est le plus souvent elle qui sélectionne préalablement les étudiants qui y participeront. C'est elle aussi qui désigne un coordinateur de projet interne qui pourra s'assurer que le tutorat se met en place le plus harmonieuse-

ment possible. Il prendra en charge l'organisation pratique de l'encadrement des élèves et servira de personne de contact en cas de questions de la part des élèves, tuteurs ou professeurs. Il est aussi important que les professeurs des classes dont sont issus les élèves bénéficiant du tutorat collaborent avec le tuteur. S'ils lui fournissent les informations dont ils disposent sur le passé scolaire, sur le vécu familial de l'élève et, éventuellement, des exercices adaptés à ses besoins, la tâche du tuteur sera plus aisée. La plupart des professeurs interrogés ont admis que le tutorat était une plus-value pour eux aussi: cela leur permet de prendre du recul, d'apprendre de nouvelles méthodes pour enseigner, d'obtenir des informations sur les enfants "difficiles" qui pourront leur permettre de mieux les cerner et d'adapter leurs cours.

LES ÉTUDIANTS S'ENRICHISSENT

Souvent, les étudiants sont bénévoles ou choisissent le tutorat comme option dans le cadre de leurs études. Ils ne perçoivent donc pas ou peu d'argent. C'est d'un point de vue humain et pédagogique qu'ils s'enrichissent surtout. Ils apprennent à mieux connaître des élèves dont on a parfois tendance à dire: "*Il ne sortira rien de bon de celui-là!*". Souvent, ces élèves "difficiles" ont juste besoin d'une poussée dans le dos vers la réussite. Les tuteurs sont là pour ça; l'élève est satisfait parce qu'il se sent soutenu et motivé pour avancer dans la bonne direction, et le tuteur heureux de voir progresser "son" élève. Les étudiants apprécient aussi le fait de pouvoir mettre en pratique la théorie

**“TOI, T'ES PAS TRÈS CATHOLIQUE
ET T'AS UNE DRÔLE DE PEAU [...] OH, TU SERAS SUREMENT JAMAIS NOTAIRE
PAS DE PRIVILÈGE HÉRITÉ [...] FAUDRA REMPLACER TOUS LES «PAS DE CHANCE»
PAR DE L'INTELLIGENCE”**

JEAN-JACQUES GOLDMAN, C'EST TA CHANCE (EXTRAIT)

donnée aux cours: entre le fait d'entendre parler de différence culturelle et vivre celle-ci concrètement, il y a un grand pas! Ils s'ouvrent l'esprit et le cœur en mettant de côté préjugés et autres idées reçues.

ET À L'AVENIR?

Malheureusement, un ou deux semestres ne suffisent pas à rattraper un retard qui s'échelonne, dans certains cas, sur plusieurs années. Le tutorat doit se dérouler sur une période de longue durée. Condition *sine qua non* pour son avenir: des moyens financiers suffisants et des acteurs motivés.

Pour garantir le renouvellement des tuteurs, ne serait-il pas intéressant d'introduire dans l'horaire de ceux qui sont amenés à enseigner - instituteurs, régents, agrégés... - un stage obligatoire de tutorat pour encadrer les enfants allochtones et/ou issus de milieux socio-économiques défavorisés? Ne pourrait-on pas imaginer aussi que les professeurs concernés bénéficient d'une ou deux heures dans leur horaire pour pouvoir aider et suivre le tuteur, à l'image des heures de remédiation qui existent déjà dans certaines écoles?

Dans l'enseignement, la lutte contre les inégalités sociales et en faveur de l'intégration des différences culturelles est à l'ordre du jour. Et si le tutorat était une des solutions pour atteindre cet objectif? ■

EMILY-JANE DEGIVES

1. Répertoire dans *Tutors maken het verschil - Tutoring- en begeleidingsinitiatieven in het Vlaamse onderwijs*, Koning Boudewijnstichting, mai 2008.



“Tous les hommes ont une intelligence égale”

Quand un pédagogue anarchiste déclare sa conviction d'une intelligence égale entre les hommes et plaide pour l'étude approfondie d'une œuvre comme accès à toutes les autres...

"Si j'ai commencé par donner à entendre que je suppose une intelligence égale dans tous les hommes, mon projet n'est pas de soutenir cette thèse contre qui que ce soit. C'est mon opinion, il est vrai; cette opinion m'a dirigé dans la succession des exercices qui composent l'ensemble de la méthode et voilà pourquoi je crois utile de poser en principe: tous les hommes ont une intelligence égale.

Ce n'est pas là la maxime de tous nos savants, mais c'est celle de Descartes et de Newton; ce qui, pourtant, ne prouve rien. Cependant, dira un critique: si votre méthode est basée sur ce fondement fragile, la base croulant, l'échafaudage, c'est-à-dire la méthode, doit s'écrouler aussi. Je pourrais répondre au critique: si ma méthode conduit à un résultat satisfaisant, la vérité de ce fait ne dépend pas plus de mon opinion que de la vôtre. Quand je ne démontrerais pas clairement que la route doit conduire au but, il ne s'ensuivrait pas que je ne l'ai pas atteint. (...)

Si ce livre tombe, par hasard, entre les mains d'un savant étranger, qui veuille diriger une éducation d'après ma méthode, je me contenterai de lui dire: faites apprendre un livre à votre élève, lisez-le vous-même et souvent, et vérifiez si l'élève comprend tout ce qu'il sait.

Assurez-vous qu'il ne peut plus l'oublier; montrez-lui enfin à rapporter à ce livre tout ce qu'il apprendra par la suite et vous ferez de l'enseignement universel. La leçon orale est bien fugitive, le livre reste là, je puis l'ouvrir quand il me plaît; tandis que les paroles s'envolent, on ne peut plus les retrouver. J'ai souvent dit à mes auditeurs: tant que vous ne ferez que m'écouter, vous n'apprendrez rien, vous ne retiendrez rien, vous ne me comprendrez même pas...

Ayez un livre commun entre vos élèves et vous; sachez-le tous; parlez alors tant qu'il vous plaira: ils comprendront tout ce que vous direz; ils le retiendront sans peine, et ils iront sept, huit fois plus vite que les autres. Si nous avions retenu tout ce que nous ont dit les dix ou douze discoureurs successifs que nous avons entendu parler quand nous étions petits, nous serions plus savants que qui que ce soit sur la terre. Mais autant en emporte le vent, parce qu'il n'y a rien de commun entre nous; le professeur voltige de branche en branche; ses réflexions ne se rattachent à rien de fixe dans ma tête. J'oublie ce verbiage et lui aussi. Le plus savant des savants serait un professeur qui aurait retenu tout ce qu'il a dit, ou un auteur qui saurait tout ce qu'il a écrit. Le moyen de rendre les collègues utiles serait donc d'y introduire l'enseignement universel...". ■

JOSEPH JACOTOT (1770 - 1840)

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL -
LANGUE MATERNELLE,

ÉDITION DE PAW, LOUVAIN, 1823.

Siffler en travaillant

9 médailles belges, dont 7 d'or! Non, il ne s'agit pas des JO, mais du Championnat d'Europe des Métiers ou *EuroSkills 2008*¹, qui s'est déroulé à Rotterdam du 18 au 20 septembre dernier.

Cette compétition, qui s'adresse aux jeunes professionnels européens, a deux objectifs essentiels: récompenser un haut niveau de compétence et assurer la promotion des métiers techniques et technologiques.

UN PETIT DESSIN...

EuroSkills ne se résume pas à un concours. Outre les compétitions proprement dites, des démonstrations de métiers sont organisées dans une volonté d'information et d'interactivité avec le public. À côté des domaines traditionnels de l'industrie, de la construction, de l'information et du transport, place était faite à la mode et aux arts créatifs (étalagiste, développeur de jeux électroniques), ainsi qu'aux services, parmi lesquels les soins hospitaliers et le nettoyage industriel. Les écoles étaient invitées à déléguer des élèves et des enseignants du 2^e degré du secondaire pour assister à cet événement.

Un train spécial gratuit avait d'ailleurs été affrété pour l'occasion par le Ministre Christian DUPONT, qui était lui-même du voyage.

L'AMOUR DU MÉTIER

Parmi les participants se trouvait **Paul MAURISSEN**², qui n'a pas manqué d'interroger les élèves sur ce qu'ils vivent à l'école et la manière dont ils perçoivent les métiers dits "manuels". *"C'est essentiel de leur dire que les métiers techniques ont toute leur importance dans la société et que ceux qui les exercent peuvent être fiers de ce qu'ils font, explique-t-il. Ils ont découvert à Rotterdam des professions dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence et ont été très impressionnés, ainsi que leurs enseignants, par la qualité, la modernité et la performance des équipements mis à la disposition des candidats. Ils ont vu des jeunes, à peine plus âgés qu'eux, épanouis et prenant du plaisir à ce qu'ils font, même dans les conditions difficiles d'un concours. Ils ont aussi observé une répartition moins sexiste des métiers (ils ont pu voir une jeune fille maçonner, un garçon réaliser des bouquets et un autre repasser)"*.

Un beau succès donc, mais un petit bémol tout de même: *"Il aurait sans doute fallu plus de personnes capables de fournir des explications aux visiteurs, car il était quasiment impossible de parler aux jeunes qui concourraient"*, regrette P. MAURISSEN, qui suggère qu'à un niveau plus local, des initiatives permettent à des élèves ayant déjà une bonne maîtrise des gestes techniques de montrer leur savoir-faire aux plus jeunes. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

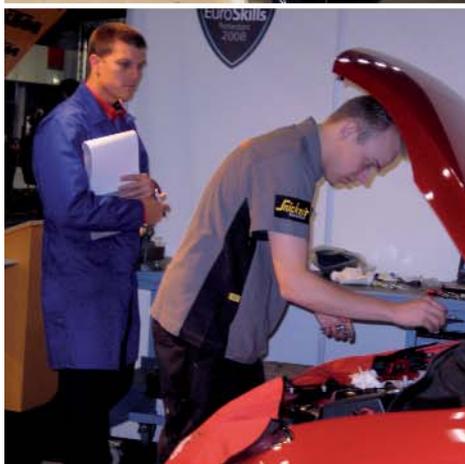
1. *SkillsBelgium* est une asbl qui a pour objectif de promouvoir et de valoriser les métiers techniques et manuels auprès des jeunes. Elle participe notamment au Mondial des Métiers qui se déroule tous les deux ans dans l'un des 48 pays membres de l'organisation internationale *WorldSkills*. La Commission européenne soutient cette initiative dans le cadre du processus de Copenhague sur le renforcement de la coopération européenne en matière de formation professionnelle - www.skillsbelgium.be

2. Secrétaire général adjoint de la Fédération des Centres PMS Libres.

les chiffres du mois

12 Belges en lice,
9 médailles!

30 pays participants, 500 jeunes professionnels, 50.000 visiteurs, 50 métiers mis à l'honneur dans un Palais des Sports de plus de 30.000 m²: ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur de la manifestation. Les candidats étaient notés sur base de leur performance individuelle, mais aussi sur le travail en équipe. Les jeunes Belges (techniciens, étudiants, indépendants ou stagiaires en formation) concourraient dans 4 des 6 catégories: la construction, la mode et arts créatifs, les TIC et l'industrie. Ils ont remporté 9 médailles, dont 7 d'or et 2 de bronze.



Depuis quelques années, de nouveaux dispositifs sont apparus dans le champ scolaire: les services de médiation scolaire, les équipes mobiles, les AMO... en plus des centres PMS qui travaillent de longue date dans les écoles. Les différentes missions des uns et des autres se complètent et se chevauchent parfois. Qui fait quoi? Pas toujours facile de se retrouver dans cet imbroglio... Un petit tour d'horizon s'impose.

■ Toutes les écoles collaborent avec un **Centre PMS**. Ceux-ci sont devenus leurs partenaires incontournables et prestent les activités suivantes: l'offre de service aux consultants; la réponse aux demandes des consultants; les actions de prévention; le repérage des difficultés; le diagnostic et la guidance; l'orientation scolaire et professionnelle; le soutien à la parentalité; l'éducation à la santé. Les psychologues, infirmières, assistants sociaux (et les médecins conventionnés des PSE¹) qui y travaillent ont pour mission de "contribuer à rendre optimales les conditions psychologique, psychopédagogique, médicale, paramédicale et sociale de l'élève lui-même et de son entourage éducatif immédiat, afin de lui offrir les meilleures chances de développement harmonieux de sa personnalité et de son bien-être individuel et social"² (cf. encadré).

■ En ce qui concerne les **services de médiation scolaire**, ils ont pour mission, en Région wallonne et Région bruxelloise, de prévenir la violence et le décrochage scolaire en

À l'aide...

Décrochage, violence, réorientation... Pour faire face à ces difficultés, les écoles peuvent compter sur de nombreux services.

Comment savoir à qui s'adresser?

favorisant, en conservant et en rétablissant le climat de confiance dans les relations entre l'élève, ses parents et l'équipe pédagogique. La médiation est un processus relationnel initié par un tiers, indépendant, neutre et tenu à la règle de confidentialité. En Région wallonne, le service est externe à l'école alors qu'en Région bruxelloise, la particularité est la présence permanente du médiateur au sein de l'établissement.

■ Les **équipes mobiles** ont, quant à elles, comme objectif d'aider les élèves en situation de crise ainsi que les adultes qui les entourent, d'agir de manière préventive afin d'éviter des tensions, de veiller à la reprise du dialogue au sein d'un établisse-

ment quand il a été rompu, et d'offrir des actions de sensibilisation à la gestion des conflits.

■ Et à côté de ces structures plutôt centrées sur l'école, les **services d'aide en milieu ouvert (AMO)** sont actifs dans le domaine de l'aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social. Cette aide préventive comporte une aide individuelle, sociale et éducative, une action communautaire et une action collective. ■

BRIGITTE GERARD

1. Service de Promotion de la Santé à l'École
2. Arrêté royal organique, art. 3, 30.08.1962

à lire...

Équipes mobiles - services de médiation scolaire: missions
(circulaire de la Communauté Française):

www.adm.cfwb.be/upload/docs/2073_20070524160011.pdf

Liste des services AMO:

www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=363

ET VOUS, QU'EN DITES-VOUS?

Quelles sont les missions et particularités des Centres PMS?

Les missions des Centres PMS ont été précisées par un décret datant du 14/07/2006. Depuis la création des Centres, la réalité du travail quotidien a sans cesse évolué. Le décret a pour objectif d'accroître la visibilité de l'institution, qui est ancienne et en même temps évolutive. Cette relecture des missions essaie de donner plus d'efficacité aux acteurs. Les Centres PMS ne se situent pas dans un service d'intervention ponctuelle; c'est la seule institution qui assure une présence permanente à l'école pendant tout le cursus scolaire. Elle s'inscrit clairement dans le champ de l'éducation, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les autres services. L'objectif poursuivi est de permettre à chaque élève de mener son cursus scolaire dans les meilleures conditions. La notion d'accompagnement est très importante. Une autre particularité est que nous prenons en compte les dimensions psychologiques, médicales et sociales qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves. Par ailleurs, les agents PMS sont soumis au secret professionnel, ce qui n'est pas non plus le cas de tous.

Une collaboration est-elle possible entre les PMS et les autres institutions?

Les partenariats sont tout à fait possibles et s'établissent en fonction des besoins rencontrés par les équipes éducatives et des priorités qui nécessitent des interventions spécifiques. Par rapport à des situations d'urgence, les écoles peuvent faire appel à des services comme la médiation. Mais le chef d'établissement exerce un rôle central. Il doit être tenu informé de ce qui se passe dans son école et doit faire en sorte que la concertation se poursuive entre partenaires. Le revers de la médaille du partenariat est que, sur le plan politique, on a eu trop souvent tendance à créer de nouvelles structures d'appui, sans octroyer les moyens nécessaires aux services existants. Actuellement, on prend conscience que multiplier ainsi les structures n'est pas l'idéal.

Guy DE KEYSER, Secrétaire général de la Fédération des Centres PMS Libres

mais laquelle?

	Médiation scolaire Région wallonne	Médiation scolaire Bruxelles	Equipes mobiles	Centres PMS	Aide en Milieu Ouvert (AMO)
Niveaux d'enseignement	Secondaire ordinaire Fondamental ordinaire	Secondaire ordinaire Fondamental ordinaire	Fondamental, secondaire ordinaires et spécialisé	Enseignement obligatoire	Jeunes de moins de 18 ans
Territoire	Région wallonne Intervenants externes	Région bruxelloise Intervenants internes	Communauté française Intervenants externes	Établissements scolaires des Communautés française et germanophone	Communauté française
Compétences	Problèmes relationnels entre élèves, entre parents d'élèves et membres du personnel, entre membres du personnel et élèves	Problèmes relationnels entre élèves, entre parents d'élèves et membres du personnel, entre membres du personnel et élèves	Problématiques entre élèves, entre des tiers et des élèves et/ou des membres du personnel, entre membres du personnel et élèves ainsi qu'entre adultes au sein du personnel	Services aux élèves, aux parents et aux enseignants; lieux-repères où les personnes posent leurs questions, travaillent leurs interrogations et construisent leurs décisions tout au long du parcours scolaire	Aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social
Source de la demande	Secondaire ordinaire: direction, éducateur, élève, famille, service extérieur Fondamental ordinaire: personne extérieure et PO dans l'enseignement subventionné	Secondaire ordinaire: direction, éducateur, élève, famille, service extérieur Fondamental ordinaire: personne extérieure et PO dans l'enseignement subventionné	Dans l'enseignement subventionné, les PO	Élèves, parents, équipes éducatives, services extérieurs (SAJ, services sociaux, corps médical, centre de guidance, Service de Promotion de la Santé à l'École...)	Jeunes, famille, personnes proches
À qui adresser la demande?	Coordonateur/-trice du service ou médiateur de la zone	Responsable du réseau, ou Direction générale de l'enseignement obligatoire, ou médiateur s'il est dans l'école	Direction générale de l'enseignement obligatoire	Équipes des Centres PMS (psychologues, infirmières, assistants sociaux)	Services de l'AMO

Les places

Entrez dans une salle des professeurs.
Des armoires, des tables, des chaises.
Il ne reste plus qu'à s'asseoir. Encore que...



Photos: François TEFNIN

Midi. Nouveau venu dans cette école et soucieux de faciliter mon intégration en m'associant au repas, j'entre dans la salle des professeurs avec mes tartines et j'avise une des rares chaises vides. Au moment de m'asseoir, les enseignants déjà installés m'objectent: "Non, là, c'est la place de Monsieur XI".

Je rebrousse chemin et trouve finalement un siège à partir duquel j'observe rapidement l'arrivée de Monsieur X et le début de la partie de cartes quotidienne.

Journée pédagogique. Que de bonnes résolutions sont prises en ton nom! Un peu comme les régimes décidés le jour de l'an. Dans cette autre école, des groupes de travail avaient décidé d'encourager les contacts entre les enseignants des cycles inférieur et supérieur. Or, la salle des professeurs était disposée en deux rangées de tables qui voyaient se regrouper "naturellement" les régents d'un côté, les licenciés de l'autre. Pour créer des "ponts", il fut décidé de transformer l'agencement des tables en "U", des tables supplémentaires reliant sur un des côtés les

alignements parallèles... dont on sait qu'ils ne se rejoignent qu'à l'infini, ce qui est un peu loin pour favoriser l'unisson pédagogique. La mesure tint une quinzaine de jours avant que la géographie du lieu ne retrouve sa topographie initiale.

LEÇON

Que penser de cette attribution pérenne des places? Celle-ci est la plupart du temps non convenue et s'instaure quasi "à l'insu du plein gré" des acteurs? Faut-il y diagnostiquer un besoin individuel et *maslowien* de sécurité? Serait-ce le fruit de relations interpersonnelles fondées prioritairement sur des "atomes crochus" (version optimiste) ou sur d'autres plus "répulsifs" (version pessimiste)? Peut-on faire l'hypothèse que le découpage organisationnel d'une école (les disciplines, les options, les degrés...) rassemble spontanément et pour une coordination efficace les enseignants qui portent les mêmes projets pédagogiques? Devrait-on y voir la reproduction d'une forme de hiérarchie sociale fondée sur la valeur du diplôme des uns et des autres? Doit-on s'inquiéter que des adultes mandatés pour favoriser l'évolution des élèves semblent peu ouverts à des changements finalement aussi minimes?

Je laisserai le soin à chacun de trouver ou d'inventer les explications - sans doute complexes - des comportements observés. Celles évoquées ci-dessus à titre d'exemples se situent successivement aux niveaux individuel, interpersonnel, organisationnel, institutionnel et des valeurs.

DEVOIR

Exercice pratique: demain matin, dans la salle des professeurs de votre école, asseyez-vous à une place que vous n'avez jamais occupée. Ouvrez grands vos yeux et vos oreilles quand vos collègues arriveront... Et vous-même, comment vous sentez-vous? Ensuite, racontez-nous votre expérience pour un prochain article de cette rubrique. Le rendez-vous est pris. On ne sait jamais, peut-être une *Palme d'Or* vous attend-elle à Cannes... ■

FRANÇOIS TEFNIN

redaction@entrees-libres.be

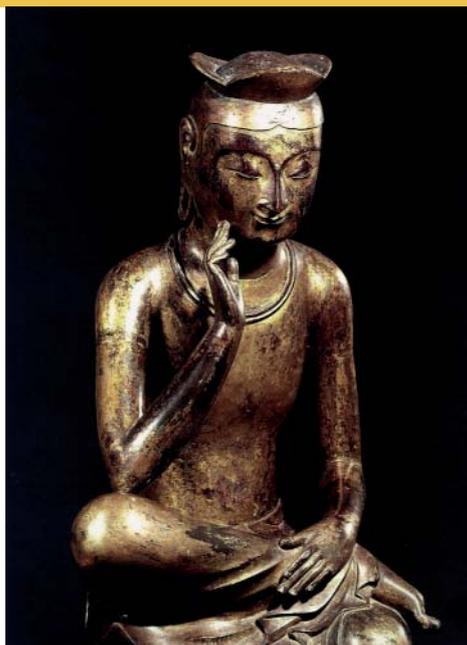


Photo: Guy SELDESLAGH

LE SOURIRE DE BOUDDHA

1600 ANS D'ART BOUDDHIQUE
EN CORÉE

Ve 10.10.2008 > Di 18.01.2009

Palais des Beaux-Arts,
rue Ravenstein à Bruxelles

Dans le cadre du Festival Corée, le Palais des Beaux-Arts présente une exposition exceptionnelle consacrée aux trésors de l'art bouddhique.

Le bouddhisme s'est implanté en Corée il y a plus de 1600 ans et continue d'imprégner la vie quotidienne des Coréens. Fortement influencé par les croyances animistes qui l'avaient précédé, le bouddhisme coréen a aussi servi de médium entre la Corée et ses voisins chinois et japonais. D'innombrables trésors et autres objets usuels en témoignent, comme de nombreux "Joyaux de la Nation" coréenne.

Les pièces viennent en ligne droite du Musée National de Séoul et d'autres institutions nationales. En plus de l'exposition historique, le Palais des Beaux-Arts accueille une installation de **Nam June Paik** (1932-2006), pionnier de l'art vidéo.

Les mardis et vendredis: parcours-
découvertes pour l'enseignement
primaire et visites guidées pour
l'enseignement secondaire.

Infos (dates, tarifs, réservations):
www.bozar.be > studios

LES POUVOIRS ORGANISATEURS SE FORMENT

La cellule "Pouvoirs organisateurs" du SeGEC organise **cinq matinées (9h30 à 12h30)** de formation à l'intention des membres des Pouvoirs organisateurs. Ces matinées se dérouleront au Centre Lasallien du Mont de la Salle, avenue Huart 156 à 5590 Ciney.

Au programme:

■ **Sa 18.10.2008:** "Comment recruter de nouveaux membres de Pouvoir organisateur?". Récits d'expériences de cinq présidents ou membres de PO de tous les niveaux d'enseignement qui ont été confrontés à la situation et qui décriront leur méthode.

■ **Sa 22.11.2008:** "Comptes et budgets de l'asbl: comment construire son budget? Comment nos asbl Pouvoirs organisateurs sont-elles concernées par la fiscalité?"

■ **Sa 07.03.2009:** "Fin de contrat et sanctions disciplinaires"

■ **Sa 21.03.2009:** "Rôles et responsabilités des membres et administrateurs des asbl Pouvoirs organisateurs"

■ **Sa 09.05.2009:** "Construire ou rénover: Comment faire? Quels modes de financement?"

Plus d'infos? www.segec.be - Cellule pouvoirs organisateurs - formations 2008-2009 ou carmen.ruiz@segec.be ou 02/256.70.41



COLLOQUE

**DES RISQUES DE CONSTRUCTION D'INÉGALITÉS À L'ÉCOLE
MATERNELLE: ENTRE PELUCHE ET TABLEAU NOIR**

Ve 28.11.2008 - 8h30 > 16h30

Hôtel de Ville de Charleroi

Une initiative des Centres PMS libres de Châtelet, La Louvière, Chimay et Marchienne-au-Pont avec, notamment, la participation de **Danielle MOURAUX**, sociologue et **Elisabeth BAUTIER**, professeur à l'Université Paris 8.

Infos: fsaucin@hotmail.com

CAMBRIDGE English Language Teaching

For active minds choose

English in Mind

Conforme aux référentiels
pédagogiques et agréé par
la Commission de Pilotage

www.cambridge.org/elt/be

Tous nos articles disponibles gratuitement sur:
www.entrees-libres.be



Séverine DE CROIX et Dominique LEDUR

Enjeux de lecture Lectures en JEux

Comprendre et accompagner les élèves en difficulté

1^{er} degré différencié et 2^e degré de qualification, 2008

À LIVRE OUVERT

Les récentes évaluations externes ont mis en évidence la fragilité de nombreux élèves en matière de compréhension à la lecture. Ce constat a poussé deux enseignantes, **Séverine DE CROIX** et **Dominique LEDUR**, à tenter de mieux outiller l'enseignant. Rencontre.

COMMENT EST NÉ CE PROJET ?

Les enquêtes et évaluations externes mettent en lumière un problème, mais les enseignants nous paraissent

souvent seuls et démunis pour amorcer le renversement de cette situation pré-occupante.

Ce nouvel outil, soutenu par le secteur Français de la FE-SeC, relève un défi: oser proposer des textes et des activités de lecture desti-

nés à transformer les faibles lecteurs en usagers du livre et les mauvais lecteurs en lecteurs peu à peu plus experts.

EN QUOI CONSISTE-T-IL ?

Il comprend deux volumes. Le premier comporte un cadrage théorique, des propositions d'activités de formation du lecteur (expérimentées en classe et accompagnées d'un "corrigé"), des tâches d'évaluation. Le deuxième volume consiste, lui, en un recueil de textes et d'illustrations servant de supports aux activités.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Il peut être utile à tout enseignant soucieux d'actualiser ses connaissances, de vérifier le sens d'un concept, de rechercher une information, de dresser le profil de difficultés de ses élèves ou de choisir un "plan d'action". Nous avons toutefois pris le parti de nous focaliser sur les élèves du 1^{er} degré différencié et du 2^e degré de qualification, en privilégiant des démarches et des textes appropriés. ■

JEAN-LUC VANSCHPEDAEL
RESPONSABLE DU SECTEUR FRANÇAIS

Cet outil sera remis gratuitement dans le cadre de deux offres de formations CECAFOC (08fra171 et 172). À partir de février 2009, il sera mis en vente au prix de 25€ par Forcar-outils, rue des Compagnons 10a à 7000 Mons.

Renseignements:
valerie.grisafi@efee.be

[l'extrait]

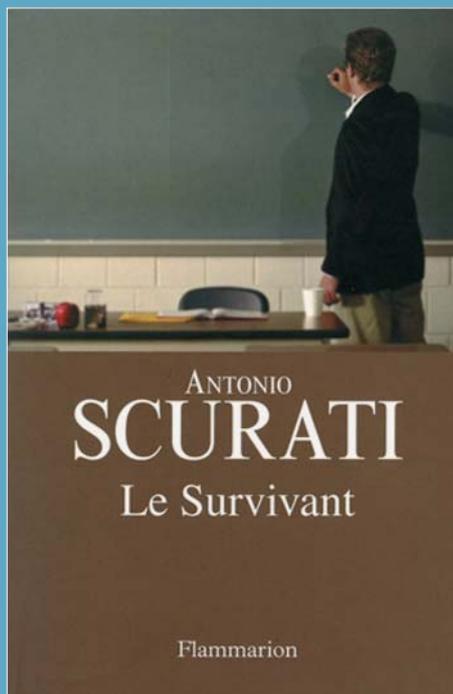
TENIR SA PLACE

"À ce moment-là, il y avait trois fumeurs dans la «salle des joints»: Vitaliano, Marco Frattini et Giovanna Cavaliere. Sur le mur s'étalait un graffiti au marqueur indélébile: «Fils de l'homme, fais ce pour quoi tu as été créé: drogue-toi».

Laïus, accusation, réprimande ont été superflus. Tout était déjà écrit depuis longtemps. Il ne manquait qu'une signature, un nom et un visage à apposer sur cette affaire de laisser-aller général. Je me suis donc contenté de dire: «Suivez-moi chez le proviseur». Et ils m'ont suivi.

Avant de sortir de la salle, Vitaliano m'a donné le joint, ainsi qu'un morceau de shit de la taille d'une noix. Le tout sans que je demande rien. Une reddition spontanée, presque une libération.

L'aspect extraordinaire de cette affaire réside là. Tandis que nous parcourions ensemble le couloir interminable qui nous conduisait, eux vers des conséquences imprévisibles mais graves, et moi vers une très lourde responsabilité, personne dans notre groupe n'était effrayé, pas même moi. Alors que deux haies se formaient sur notre passage où la stupeur des élèves se mêlait à celle des profs, les trois prisonniers apparaissaient calmes, sereins même. Et



Antonio SCURATI

Le Survivant

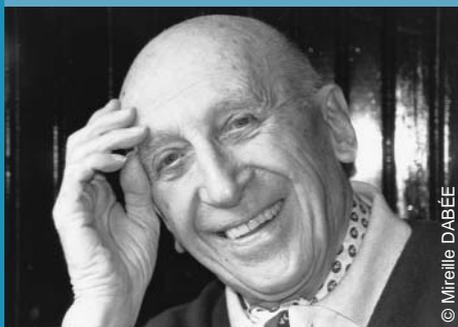
Flammarion, 2008

(pp. 227-228)

pas seulement Vitaliano, qui affiche toujours un flegme olympien, mais aussi le fragile Marco et même l'encore plus fragile Giovanna.

Sous les regards désapprobateurs de mes collègues - un blâme qui s'adressait à moi, pas à lui, les «Japonais» me reprochant d'avoir coincé les élèves, les autres d'avoir soulevé le voile de l'hypocrisie et de la tranquillité béate -, Vitaliano marchait bien droit à mes côtés comme s'il n'était pas le voleur, mais le gendarme au même titre que moi. Marco et Giovanna aussi, derrière nous, semblaient sereins et j'ose espérer qu'ils l'étaient car ils s'étaient enfin cassé les dents sur quelqu'un qui n'avait pas cédé. Oui, je suis convaincu que leur sérénité venait de là. Voilà qu'au terme d'une longue série de rencontres avec des individus désaxés, des pères qui ne légiféraient pas, des mères qui n'aimaient pas, des éducateurs qui n'éduquaient pas, des enseignants qui se limitaient à enseigner, Vitaliano, Marco et Giovanna tombaient sur un type qui, au moins une fois, faisait ce qu'on attendait de lui. Un type bête et obstiné qui, au milieu de la déroute, prenait position dans le dernier bastion de la pleine identité avec soi-même. Et qui tenait bon. C'est tout. Rien de plus. Sauf que ces ados en avaient un besoin désespéré. Et moi aussi.

C'est pourquoi, pendant que nous marchions par deux vers le bureau du proviseur, ni la peur ni la culpabilité ne pouvaient nous atteindre. Nous étions tous dans le juste: eux, les coupables, et moi, le justicier. En paix". ■



© Mireille DABÉE



Thomas OWEN

Le jeu secret

Éditions Luc Pire
Espace Nord, 2008

LE JEU SECRET

Tout commence par un jeu d'enfants qui tourne mal.

Trois gamins, Cotonnade-Bill, Pied-d'Anis et Pain-Perdu, pris par l'attrait de l'interdit et l'effet de groupe, s'amuse à lapider un chat.

Mais l'un d'eux ne sortira pas indemne de cette confrontation. Une "chose inexplicable" se passe, qui va conditionner la suite de l'histoire. Mu par une pulsion animale qui le dépasse, Pied-d'Anis n'aura de cesse d'obéir à l'inexorable vengeance qui semble par son truchement devoir s'accomplir. "Il se sent étranger à la vie qui était la sienne jusqu'alors, léger, souple, mobile pour tout dire. Dans le noir, il se surprend à voir, à distinguer les moindres choses comme en plein jour.

Sa main devant ses yeux est extraordinairement visible. Même, il y distingue à l'index cette cicatrice, souvenir de la turbulence de Cotonnade-Bill. (...) Distinguer la trace de cette plaie ancienne en pleine nuit ne lui paraît pas étonnant mais naturel. Des forces nouvelles à présent l'habitent, animales, qui se manifesteront au moment voulu et le gonflent d'orgueil. Il pense: Je suis de plus en plus seul, de plus en plus isolé, de plus en plus libre. Mais je suis deux".

Le jeu secret est un jeu cruel. On y retrouve le thème, cher à l'auteur, de la violence douloureuse des émotions du jeune âge, mais également un des ressorts de l'écriture owenienne: la fatalité.

Cette sorte de chronique villageoise aux accents ironiques et étranges met en scène une multitude de per-

sonnages pittoresques, au milieu desquels le jeune héros du livre va connaître un destin particulier.

Thomas OWEN semble prendre grand plaisir à peindre par petite touches une fresque campagnarde tout à tour caustique, énigmatique et ténébreuse.

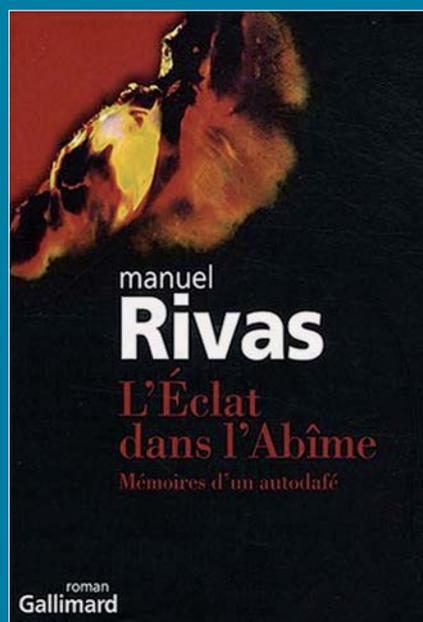
"*Tout le mystère est dans le quotidien*", écrivait-il. "Et quand on lit «*Le Jeu secret*», cette sorte de «*Poil de carotte*» inquiétant et fantasmagique, souligne **Jean-Baptiste BARONIAN** dans la préface, on se rend compte que ces paroles qui semblent de prime abord anodines ont, chez **Thomas OWEN**, de profondes et troublantes résonances". ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

Thomas OWEN (pseudonyme de **Gérald BERTOT, 1910-2002**) a écrit ses premiers récits policiers sur les encouragements de **Stanislas-André STEEMAN**, pour la collection "Le Jury".

En 1943, sous l'influence de **Jean RAY**, il publie ses premiers recueils de contes fantastiques, *Les Chemins étranges* et *La Cave aux Crapauds*, qui l'ont imposé d'emblée comme un maître du genre.

un libraire, un livre



Louvrage de **Manuel RIVAS** est le livre le plus important de la rentrée. Il s'agit d'une vaste fresque qui se déroule en Galice avec, au cœur du récit, un fait historique: l'autodafé qui a eu lieu sur le port de la Corogne le 17 août 1936, quelques semaines après le début de la guerre civile espagnole. Des centaines de livres ont alors été brûlés par des militants du parti fasciste espagnol. Mais de ce bucher se sont échappées quelques pages, une couverture, une illustration...

Dans ce récit plein de poésie, l'auteur invite le lecteur à suivre les déambulations de ces quelques pages, et il nous raconte la multitude d'histoires qui s'y cachent...

Manuel RIVAS est poète, nouvelliste, romancier; c'est l'un des plus grands noms de la littérature européenne actuelle.

CONCOURS

Gagnez un exemplaire d'un de ces deux livres en envoyant, **avant le 25 novembre**, un courriel à concours@entrees-libres.be avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "jeu" ou "abîme".

Une seule participation par adresse électronique.

Les gagnants du mois de juin sont: **Nicolas CECERE**, de Marchienne-au-Pont
Florinne FELLEMAN, de Roux
Thierry HOUYOUX, de Chatelet

Manuel RIVAS

L'Éclat dans l'Abîme.
Mémoires d'un autodafé
Gallimard, 2008

Jean THONNART
Librairie La Dérive
Grand-Place 10 - 4500 Huy
Tél. 085/21.25.14
info@laderive.com

Tous dans le coin!



Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais s'il est une expérience scolaire qui m'est toujours restée en travers de la mallette, c'est bien celle de la punition collective. Et pourtant, au moment où l'école n'a plus toujours la cote (ce qui, pour elle, doit être particulièrement traumatisant), ne voilà-t-il pas que cette pratique devient contagieuse. Exemples.

REPRÉSAILLES

Début juillet. Des bus spéciaux relient la cité de Tchantès à la plaine de jeux de Wégimont, 15 kilomètres et quelques balançoires plus loin. Jusqu'à ce que quelques garnements qui se fichent du tiers comme du car ne trouvent rien de mieux que de le saccager au retour d'une journée ensoleillée. Et toc! Tactique du TEC: pendant plusieurs jours, suppression de la navette, alors que les auteurs des faits ont pourtant été identifiés. Et tant pis pour les cloîtrés des HLM de Droixhe et d'ailleurs!

Métro bruxellois. Fin d'une journée ordinaire. De celle à l'issue de laquelle chacun se réjouit de pouvoir sauter dans le premier train venu pour retrouver son hom(m?)e. Le signal sonore qui indique la fermeture des portes retentit. Un

jeune se propulse néanmoins à l'intérieur, empêchant lesdites portes de se clore correctement. La Voix - on se croirait à l'insipide *Secret Story* - se fait entendre: "C'est dommage pour les autres voyageurs, mais nous allons rester deux minutes ici". Même dans le métro, on se croirait en classe!

CRIME ET CHÂTIMENT

De mauvais esprits pourraient suggérer que certaines initiatives ministérielles, voire syndicales, s'apparentent symétriquement au même phénomène. Selon ces adeptes de la mauvaise foi, le récent décret "Inscription" posèderait à son origine, dans le chef de ses initiateurs, quelque ressemblance avec la sanction généralisée. Les démêlés à propos de l'utilisation des heures de coordination dans l'enseignement secondaire pourraient être lus avec la même paire de lunettes.

Punir des innocents n'a jamais suscité grande sympathie. Surtout chez lesdits innocents! Une telle réaction s'apparente souvent à un aveu de faiblesse, voire à une solution de facilité. Mais le pire, pour le prescripteur de tel châtement, est que son autorité, loin de s'en trouver renforcée, par effet boomerang,

ferait plutôt régime. Car, comme le dit si justement le poète latin Publius Syrus, "C'est de la folie de vouloir punir son voisin en mettant le feu chez lui lorsqu'on habite à côté".

CHUTE LIBRE

Et comme si ces exemples ne suffisaient pas, voilà que l'actualité financière nous offre - on s'en serait bien passé! - une démonstration supplémentaire du principe de la punition collective. Bien sûr, il ne fallait pas s'attendre, dans ce milieu, à des excès de philanthropie: les bonnes actions, si j'ose dire, c'est fortiche sur les dépliants publicitaires, mais dans la pratique journalière, c'est "la Bourse ou la vie?". Et pour le petit, le sans grade, il ne reste plus qu'à s'accrocher désespérément à un parachute troué! Et d'attendre que ça passe, en faisant le gros dos pour s'y laisser tondre la laine. Et de profiter de ces vagues - à l'âme? - pour méditer sur cette autre sentence de notre poète latin: "Chacun peut gouverner lorsque la mer est belle". En classe aussi! ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

eugenie.delcominette@entrees-libres.be

LE CLOU DE L'ACTUALITÉ ■ LES PLACES (P. 20)

